

34COM280 – Correction de l'exercice 36

EXERCICE 36

La SA Capi a été constituée le 01/01/N-3 au moyen de 10 000 actions de valeur nominale de 30 €, libérée du minimum légal. Le solde a été libéré le 01/04/N-1.

Elle a effectué une augmentation de capital, le 01/02/N, de 3000 actions, libérées du minimum légal. Le solde a été libéré le 01/12/N. Les statuts de la SA prévoient le versement d'un premier dividende au taux de 4 %. L'extrait des comptes au 31/12/N montre les éléments suivants :

- Réserve légale 20 000 €
- RAN (SD) - 5000 €
- Résultat de l'exercice 50 000 €

L'AGO du 10 mai N+1 décide d'affecter en réserve facultative un montant de 2000 € et de distribuer un dividende maximal par action entièrement libérée, correspondant à un nombre entier inférieur d'euros.

Travail à faire :

1. Présentez, dans un tableau, l'affectation du résultat,

Bénéfice comptable après IS		50 000
RAN (SD)		- 5 000
Dotation à la réserve légale	$50\,000 - 5\,000 = 45\,000\text{ €}$ $5\% \text{ de } 45\,000 = 2\,250\text{ €}$ $20\,000 + 2\,250 = 22\,250\text{ €}$	-2 250
Bénéfice distribuable		42 750
Sommes distribuables		42 750
1 ^{er} dividende	$10\,000 * 30 * 4\% = 12\,000$ $3\,000 * 30 * 4\% * \frac{1}{4} * \frac{10}{12} = 750$ $3\,000 * 30 * 4\% * \frac{1}{12} = 300$	-13 050
Réserves facultatives		- 2 000
Solde pour le superdividende		27 700
Superdividende	$27\,700 / 13\,000 = 2,13\text{ €}$ $30 * 4\% = 1,20\text{ €}$ $2,13 + 1,2 = 3,33\text{ €}$ arrondi à 3 € $3 - 1,2 = 1,80\text{ €}$ $13\,000 * 1,80 = 23\,400\text{ €}$	23 400
REPORT A NOUVEAU (solde créditeur)		4 300

2. Comptabilisez l'affectation du résultat.

120	Résultat de l'exercice (bénéfice)	50 000	
119	RAN (SD)		5 000
1061	Réserve légale		2 250
1068	Réserves facultatives		2 000
457	Associés – dividendes à payer		36 450
110	RAN (SC)		4 300